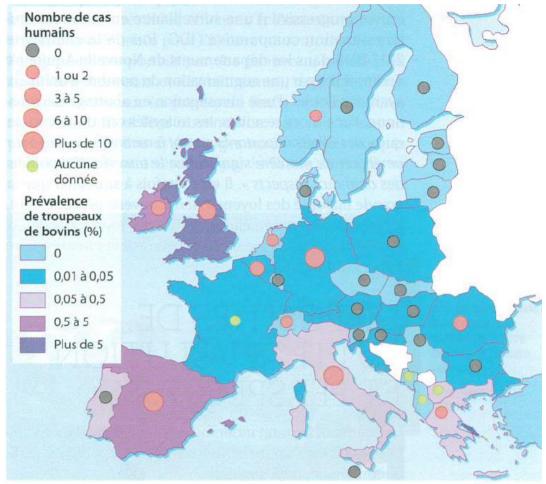
Situation épidémiologique en Europe

L'Europe présente une situation hétérogène vis-à-vis de la Tuberculose bovine. La France reste officiellement indemne mais elle présente un nombre de foyers important vis-à-vis des autres pays de même statut.



Carte 1 : Prévalence des troupeaux bovins et nombre de cas humains de tuberculose par pays membre

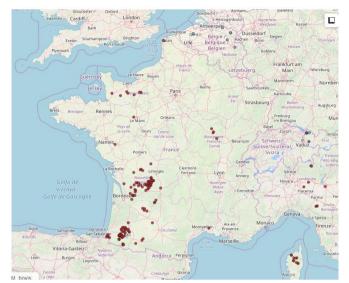


18 Etats membres sont officiellement indemnes de tuberculose: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Slovénie, Slovaquie et Suède.

La plupart sont confrontés à des détections ponctuelles de foyers de tuberculose bovine et parfois à d'autres mycobactéries ...

Foyers signalés en zone indemne de 2014 à 2018

Situation épidémiologique en France

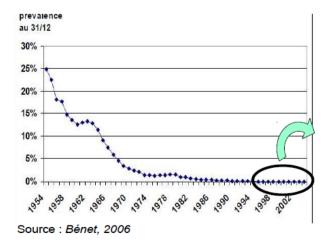


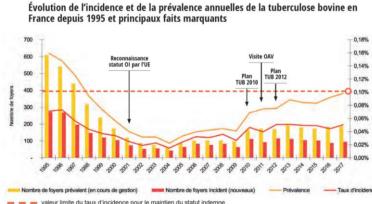


Foyers bovins en France en 2018

Foyers	Région	Nombre
bovins	Bourgogne	3
<i>2018</i>	Corse	8
	Haut de France	1
	Nouvelle Aquitaine	98
	Normandie	6
	Occitanie	5
	Pays de Loire	2
	FRANCE	123



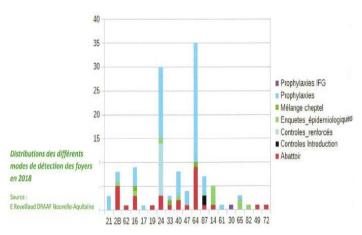




• En 2018 en France, 123 nouveaux foyers ont été recensés soit une incidence de 0.06%. 80% de ces foyers sont en Nouvelle Aquitaine!

On note donc une augmentation du nombre de nouveaux foyers détectés ; or, le statut officiellement indemne de la France suppose une prévalence de moins de 0.1% (0.090 % en 2014 et 2015, 0.095% en 2017) et un taux minimum de troupeaux officiellement indemnes de 99.9%.

• Des foyers longtemps découverts en abattoir mais à nouveau dépistés par tuberculination

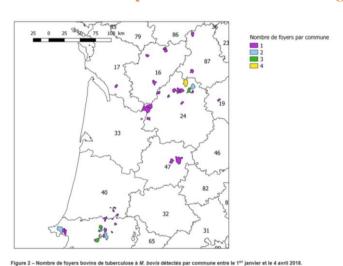


En 2018, la détection des foyers de tuberculose s'est principalement faite par tuberculination et enquête épidémiologique, situation qui se poursuit depuis environ 7 ans. Cette évolution est à mettre en relation avec le renforcement du dépistage dans certaines zones à risque.

Le nombre de découvertes à l'abattoir reste de l'ordre de 24% des cas avec 30 cas détectés sur 123...

La détection à l'abattoir, si elle est nécessaire, correspond le plus souvent à une détection tardive de l'infection. L'évolution vers une meilleure détection en élevage est donc, notamment dans les zones encore infectées, une avancée positive.

• Des zones de persistance de la maladie malgré des mesures de contrôle renforcées



départements les plus touchés, certaines communes comptent plusieurs cheptels infectés.

On note par ailleurs que dans les

Par ailleurs, certains cheptels ayant déjà été foyers dans le passé sont à nouveau foyer : il reste difficile de définir s'il s'agit de foyers résurgents ou de recontaminations ; c'est notamment le cas en Dordogne pour une dizaine de cheptels

La situation dans la Faune sauvage en France

Le réseau Sylvatub est chargé de la surveillance épidémiologique dans la Faune Sauvage depuis la fin 2011 : ce dispositif combine en fonction du niveau de risque des départements, des analyses sur les animaux chassés présentant des lésions inhabituelles à l'examen initiale des carcasses et sur les animaux trouvés morts (réseau SAGIR), et éventuellement sur les cadavres de blaireaux trouvés sur les routes, ou piégés dans les zones à risque ou sur des sangliers tués à la chasse.

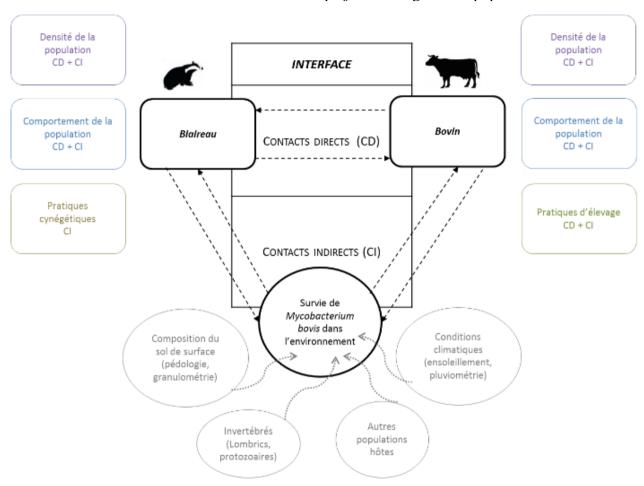




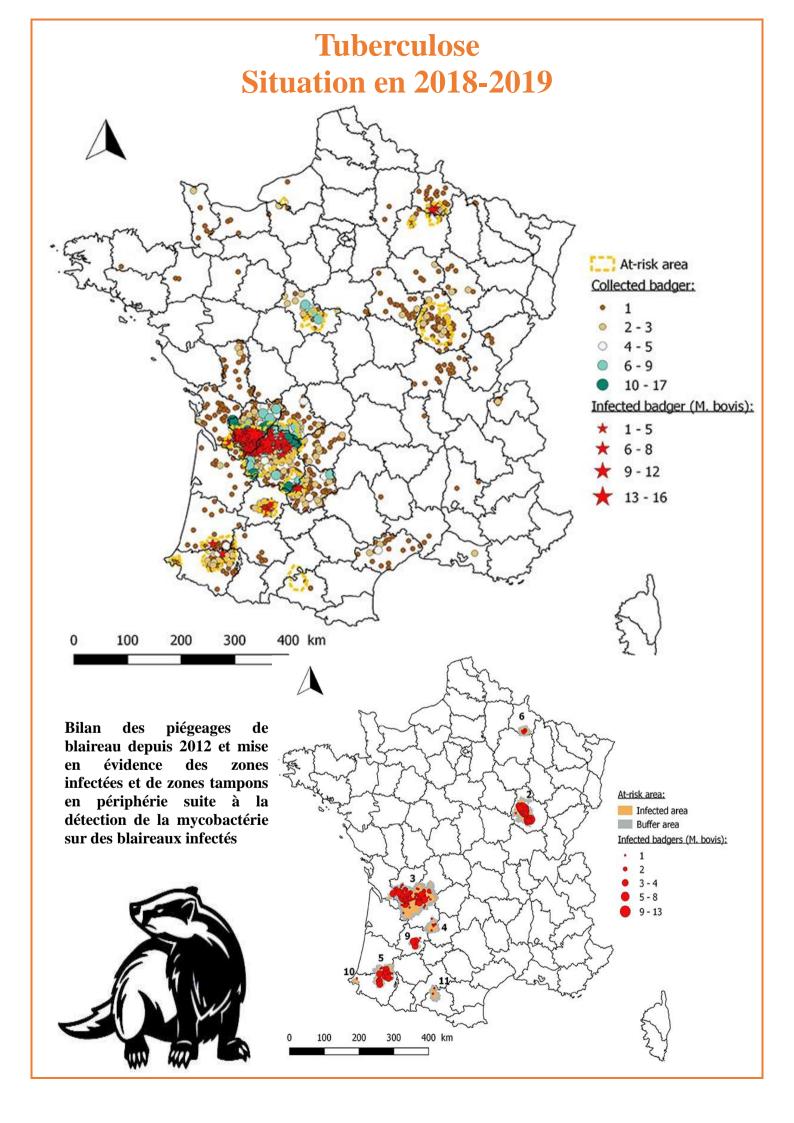


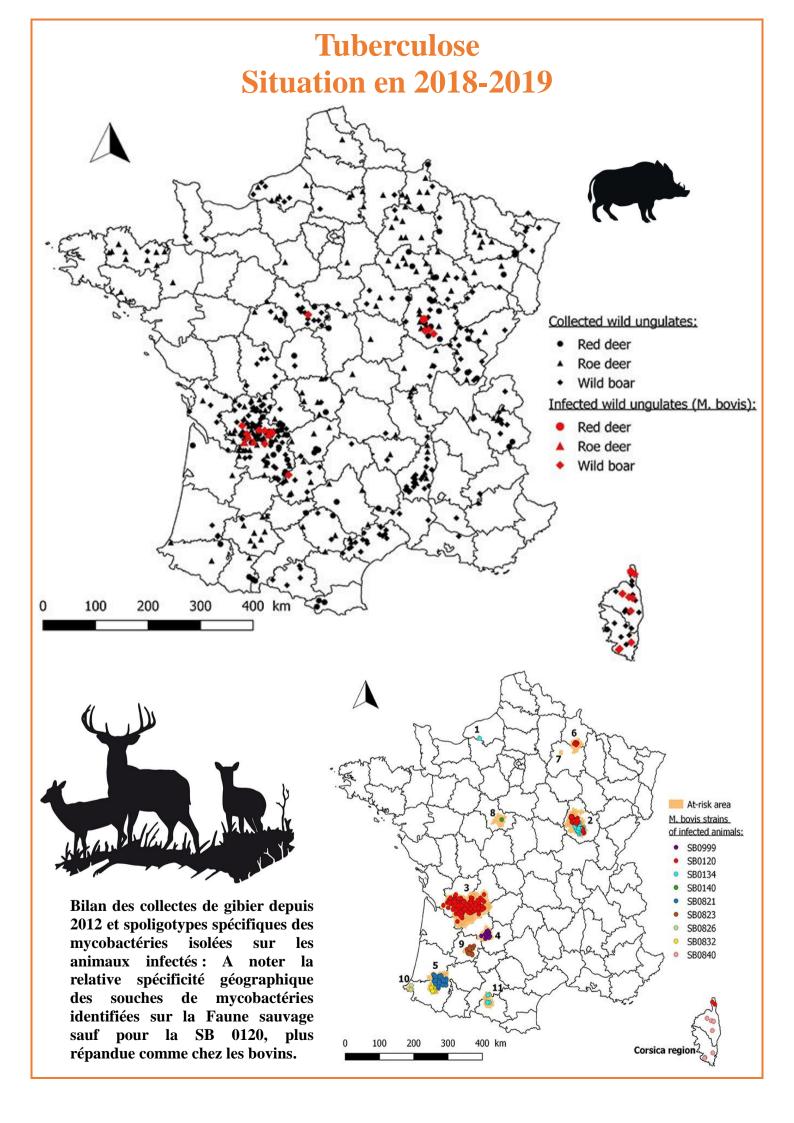
Un aspect lésionnel évocateur qui justifie l'inspection initiale de la venaison!

Différentes thèses et études en cours ont démontré l'impact potentiel de la faune sauvage non comme agent initial de contamination des bovins mais comme agent potentiel de dissémination et/ou de persistance de la bactérie dans l'environnement immédiat des bovins ce qui justifie de gérer ces populations.



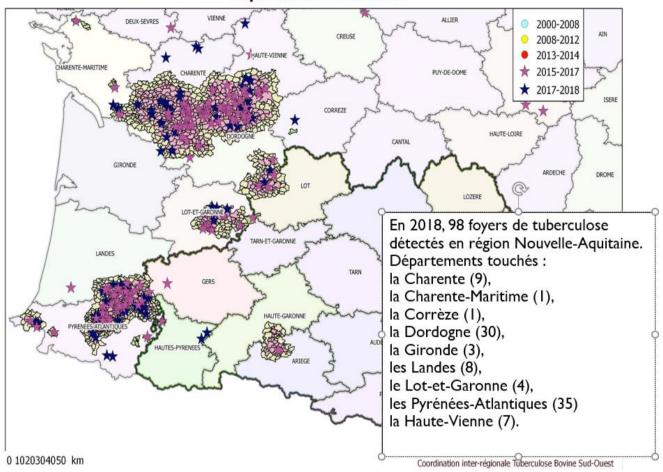


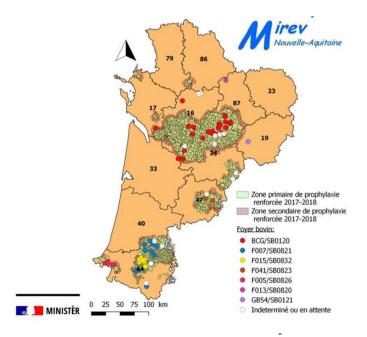




La situation en Limousin et dans le Sud-Ouest

Tuberculose Bovine Foyers bovins 2000-2018



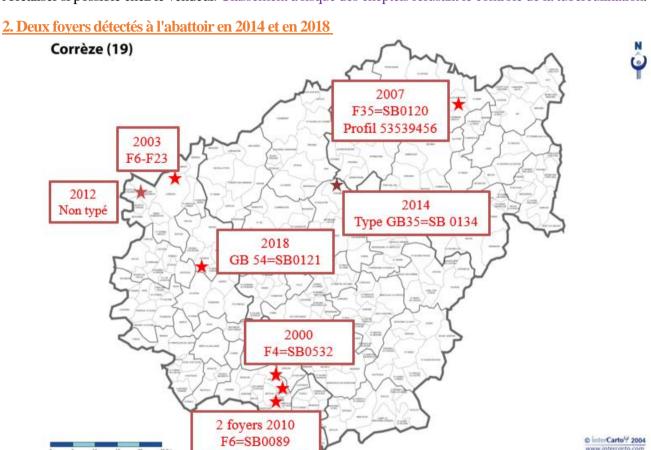


- ☞ Le Sud-ouest groupe plus de 80% des foyers de tuberculose français.
- Les typages de souche de mycobactéries permettent de distinguer 4 grandes zones différentes :
- Zone nord Dordogne-sud Charente (BCG ou SB 0120)
 - Zone sud Dordogne-Lot (A ou SB 0999)
 - Zone Lot-et Garonne (F41 ou SB 0823)
- Zone Landes-Pyrénées atlantiques (F7-SB0821 et F15-SB 0832)
- Figure En dehors de ces zones, on note quelques foyers sporadiques liés à des résurgences ou des mouvements de bovins.

La situation en Corrèze

1. Poursuite des contrôles systématiques à l'introduction :

Tuberculination systématique pour toute introduction (pour tous les bovins de plus de 6 semaines) : A réaliser si possible chez le vendeur. Classement à risque des cheptels refusant le contrôle de la tuberculination.



Un animal de 4 ans avait été trouvé porteur de lésions suite à l'abattage en Bretagne en 2014. Une enquête avait été conduite dans une quinzaine de cheptels amont ou de voisinage sans autre découverte à signaler. Ce foyer est assaini.

La souche identifiée n'était pas connue en Corrèze ; elle avait été repérée en Côte d'Or et en Ariège entre 2009 et 2013.

Profil 645311449

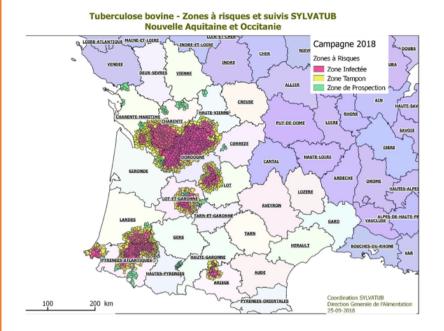
Un autre foyer a été découvert à l'abattoir en mars 2018 sur des lésions d'abattoir. La souche de mycobactérie identifiée n'avait jamais été détectée en Corrèze sur les souches conservées depuis 1978 mais elle était présente sur le grand sud-ouest depuis 2000. Le cheptel a été assaini dès juin 2018. Les enquêtes et tuberculinations dans les cheptels en lien n'ont pas mis en évidence d'autres suspicions.

3. Une prophylaxie de zone renforcée en IDC sur les communes en périphérie des foyers de Dordogne et HauteVienne et sur la périphérie du foyer découvert en 2018

Communes en ZPR

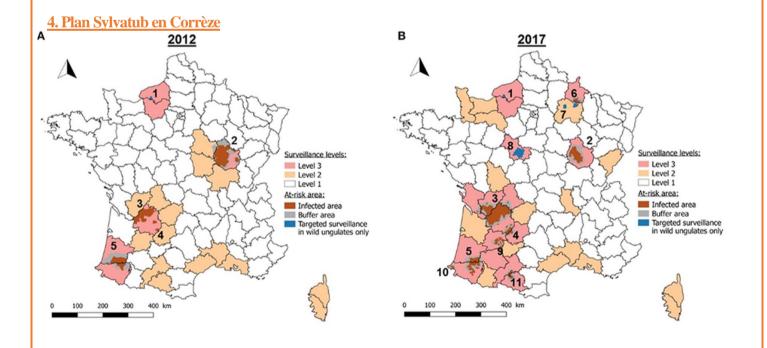
ZPR de prospection

ZPR historique



Mutualisation du dépistage tuberculose

- En Corrèze, en 2017:
 - 11 Communes concernées
 - 182 éleveurs,
 - 8 cabinets vétérinaires,
 - 11 200 bovins de plus de **24**
- Saint-Eloy-les-Tuileries Saint-Julien le Vendômois
 - Ségur-le-château
 - Beyssenac
- Mongibaud
 - Lubersac
 - Arnac-Pompadour
 - Saint-Sornin-Lavolps
 - Concèze
 - Juillac
- Segonzac
- En 2018, ajout des communes de
- St Bonnet l'Enfantier
- Sadroc
- Estivaux
 - Soit environ 270 élevages et 16000 bovins

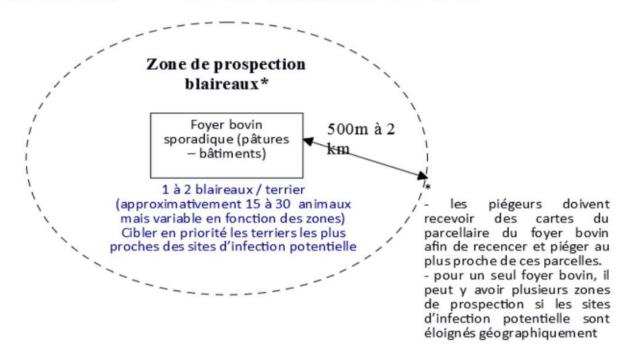


La Corrèze est maintenant en niveau 2 depuis bientôt 7 ans mais il a été décidé au 29 Juin 2017 de renforcer la surveillance évènementielle et d'accentuer le piégeage des blaireaux autour des foyers et de la zone limitrophe Dordogne pour atteindre les objectifs fixés.

Des zones à risques où la faune sauvage a été trouvée infectée et des zones tampons en périphérie de ces zones ont été définies afin d'y accentuer la surveillance. Illustration 3: Carte représentant les départements dans lesquelles la surveillance événementielle est renforcée, mise à jour suite aux décisions prises en comité de pilotage national du dispositif le 15 décembre 2016 et du 4 mai 2017



Département niveaux 2 et 3 – Foyers bovins sporadiques/ Zones de Prospection



Dans les départements **de niveau 2**, la surveillance événementielle est renforcée dans tout le département avec recherche systématique de tuberculose au laboratoire sur les cerfs, sangliers et blaireaux collectés dans le cadre du réseau SAGIR. La collecte de blaireaux sur le bord des routes est mise en œuvre en particulier dans les zones à risque (périphérie de foyers de tuberculose en élevage ou en limite des zones infectées des départements de niveau 3).

Résultat du piégeage blaireaux en Corrèze

Année	Nb prévu	Nb réalisé	Sites	Résultats	Remarques
2012	30	13	Meyssac-Chabrignac	Négatifs	
2013	15	14	Sarroux	Négatifs	14 en Vénerie sous terre
2014	45	32	Moyenne Corrèze	Négatifs	
2015	45	19	St Julien le Vendomois	Négatifs	7 en Vénerie sous terre
2016	45	16+7	/	Négatifs	Zones à risque et
2017	45	6+13	St Eloy les Tuileries	Négatifs	bord de route

5. Les actions du GDS en Corrèze

Au-delà des délégations de missions par l'Etat, avec la programmation de la campagne, l'édition des documents de prophylaxie pour les vétérinaires, la saisie des résultats, c'est aussi :

- Participation aux groupes de travail nationaux et régionaux sur les évolutions réglementaires
- Gestion des dossiers d'aides FMSE pour les éleveurs bloqués par des APMS ou APDI
- Avance de trésorerie et frais d'emprunts en attente de versement des aides de l'Etat
- Final Encadrement d'une thèse vétérinaire sur la Tuberculose dans la Faune Sauvage en Corrèze
 - Appui à la collecte de blaireaux pour analyse
 - PAudit biosécurité en cheptel infecté
- Fenvoi de fiches d'information « IDC » et « APMS » aux éleveurs confrontés à des suspicions

5. Les actions de la FRGDS Nouvelle Aquitaine

ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

Année 2014

TUBERCULOSE À Mycobacterium bovis DANS LA FAUNE SAUVAGE DE CORRÈZE : BILAN ÉPIDÉMIOLOGIQUE 2011-2012

THÈSE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CRÉTEIL

Le 23 Janvier 2014

Anne-Sophie BLANCHARD

Née le 25 Juin 1987 à Montluçon (Allier)

JURY

Président : Pr.
Professour à la Faculté de Médesine de CRÉTEU

Membres Directeur : Monsieur MILLEMANN Professeur à l'ENVA Assesseur : Monsieur BENET Professeur à l'ENVA Invité : Docteur Christelle ROY





Le système de surveillance de la tuberculose bovine en France repose en partie sur la prophylaxie et donc sur le test d'intradermo-tuberculination. Afin de diffuser les bonnes pratiques de mise en œuvre de cet acte vétérinaire exigeant, la FRGDS de la région Nouvelle-Aquitaine a édité une première vidéo sur la contention des animaux pendant la tuberculination pour que celle-ci se fasse en sécurité pour les animaux et les intervenants. Les conseils présentés dans ce film ont été récoltés auprès de plusieurs partenaires : éleveurs et vétérinaires, techniciens de GDS, une conseillère service prévention de la MSA et une éthologue, le but étant que les manipulations se fassent avec efficacité, sérénité et rapidité.

• Lien vers la vidéo : https://youtu.be/LK8G-sU6uJk